



CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**RAPPORT SUR LA VISITE DU COMITÉ  
EN UNION SOVIÉTIQUE  
ET DANS LES DEUX ALLEMAGNES**

**Du 20 avril au 5 mai 1990**

---

**Comité permanent des Affaires étrangères  
et du commerce extérieur**

**Juin 1990**



**RAPPORT SUR LA VISITE DU COMITÉ  
EN UNION SOVIÉTIQUE  
ET DANS LES DEUX ALLEMAGNES**

**Du 20 avril au 5 mai 1990**

---

**Comité permanent des Affaires étrangères  
et du commerce extérieur**

**Juin 1990**





CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 54

Le jeudi 7 juin 1990

Président: L'honorable John Bosley, c.p.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 54

Thursday, June 7, 1990

Chairman: The Honourable John Bosley, P.C.

---

*Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des*

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on*

## Affaires étrangères et du Commerce extérieur

## External Affairs and International Trade

---

CONCERNANT:

En vertu de l'article 108(2) du Règlement, une étude du Rapport sur la visite du Comité en Union soviétique et dans les deux Allemagnes

Y COMPRIS:

Le QUATRIÈME rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of the Report of the Committee on its visit to the Soviet Union and the Germanies

INCLUDING:

The FOURTH Report to the House

---

Deuxième session de la trente-quatrième législature,  
1989-1990

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,  
1989-90

---

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

*Président:* L'honorable John Bosley, c.p.

*Vice-présidente:* Marie Gibeau

Membres

Lloyd Axworthy  
David Barrett  
Bill Blaikie  
Robert Corbett  
Jesse Flis  
Jean-Guy Guilbault  
Francis LeBlanc  
Walter McLean  
André Ouellet  
John Reimer  
Marcel R. Tremblay  
Walter Van De Walle—(14)

(Quorum 8)

*Autres membres participants:*

Girve Fretz  
Christine Stewart

*Recherchiste:*

Robert Miller, directeur de recherche,  
Centre parlementaire pour les  
Affaires étrangères et le  
Commerce extérieure

*La greffière du Comité*

STANDING COMMITTEE ON EXTERNAL AFFAIRS  
AND INTERNATIONAL TRADE

*Chairman:* The Honourable John Bosley, P.C.

*Vice-Chairman:* Marie Gibeau

Members

Lloyd Axworthy  
David Barrett  
Bill Blaikie  
Robert Corbett  
Jesse Flis  
Jean-Guy Guilbault  
Francis LeBlanc  
Walter McLean  
André Ouellet  
John Reimer  
Marcel R. Tremblay  
Walter Van De Walle—(14)

(Quorum 8)

*Other Participating Members:*

Girve Fretz  
Christine Stewart

*Researcher*

Robert Miller, Research Director,  
Parliamentary Centre for Foreign  
Affairs and Foreign Trade

Carol Chafe

*Clerk of the Committee*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre  
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Published under authority of the Speaker of the  
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,  
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Center,  
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

# TABLE DES MATIÈRES

Page

INTRODUCTION ..... 1

RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS ET DES RECOMMANDATIONS ..... 2

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a l'honneur de présenter son

Le rôle de la diplomatie ..... 10

Le rôle de la diplomatie ..... 10  
Recommandations ..... 11

## QUATRIÈME RAPPORT

La sécurité et l'environnement ..... 15  
Recommandations ..... 15, 16

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, votre Comité a étudié le rôle changeant du Canada vis-à-vis les relations Est-Ouest et comme partie intégrale de l'étude, votre Comité a visité l'Union soviétique et les deux Allemagnes du 20 avril au 5 mai 1990. Le rapport fait part de nos idées et de nos recommandations.

Facteurs internes ..... 17  
Recommandations ..... 21

Facteurs externes ..... 21

La France et la germano-polonaise ..... 22

L'Allemagne et la CEE ..... 23

L'Allemagne et l'OTAN ..... 24

Recommandations ..... 24

## L'ÉDIFICATION DE LA NOUVELLE EUROPE

La stabilité européenne ..... 27

Question à étudier ..... 31

La sécurité européenne ..... 31

Question à étudier ..... 32

## LE CANADA ET L'AVENIR DE L'EUROPE

Question à étudier ..... 34





# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS ET DES RECOMMANDATIONS</b> .....	2
<b>L'UNION SOVIÉTIQUE</b>	
<b>La réforme économique</b> .....	7
<i>Recommandations</i> .....	9,10
<b>Le nationalisme</b> .....	10
<i>Recommandations</i> .....	14
<b>La sécurité et l'environnement</b> .....	14
<i>Recommandations</i> .....	15,17
<b>Les Canadiens en Union soviétique</b> .....	17
<i>Recommandations</i> .....	17,18
<b>LES DEUX ALLEMAGNES</b>	
<b>Facteurs internes</b> .....	19
<i>Recommandation</i> .....	21
<b>Facteurs externes</b> .....	22
La frontière germano-polonaise .....	22
L'Allemagne et la CEE .....	23
L'Allemagne et l'OTAN .....	24
<i>Recommandations</i> .....	23,24
<b>L'ÉDIFICATION DE LA NOUVELLE EUROPE</b>	
<b>La sécurité coopérative</b> .....	27
<i>Question à étudier</i> .....	31
<b>La sécurité économique</b> .....	31
<i>Question à étudier</i> .....	32
<b>LE CANADA ET L'AVENIR DE L'EUROPE</b>	
<i>Question à étudier</i> .....	34



## INTRODUCTION

Lorsque M. Francis Fukiyama, analyste des politiques du Département d'État américain, choisit l'année 1989 pour annoncer que l'histoire était arrivée à sa fin, il ne pouvait pas tomber plus mal. En effet, rares sont les années que l'histoire ait marquées autant que 1989 et tout indique que cela ne fait que commencer. La postérité considérera peut-être les années 1990 comme la décennie d'un retour en force de l'histoire.

Nous parlons bien sûr des événements qui secouent l'Union soviétique et l'Europe de l'Est, événements que tout le monde admet aujourd'hui avec fierté ne pas avoir prévus. Voilà pour une fois le manque de prescience transformé en titre de gloire.

Les membres du Comité n'ont pas non plus brillé par leur prescience. En août dernier, le Comité a publié un document de travail sur l'Union soviétique et l'Europe de l'Est dans lequel il posait les questions suivantes : «Moscou permettrait-il des gouvernements non communistes en Europe de l'Est? Le Parti communiste soviétique tolérerait-il l'émergence d'une opposition non communiste? Quel est l'avenir du pacte de Varsovie et du COMECON»? L'histoire a rarement apporté si vite réponse à des questions : oui, oui, et à peu près nul.

Voici, en gros, les étapes par où nous sommes passés depuis l'été dernier : d'abord, la surprise de voir que les choses pouvaient évoluer sous des régimes communistes apparemment figés; ensuite, le doute quant à la profondeur et la permanence des changements; puis la certitude croissante qu'il s'agissait de transformations profondes ou durables; à l'heure actuelle, nous en sommes à nous poser la question suivante : «Que pouvons-nous faire pour consolider cette révolution et lui faire porter tous ses fruits?» Cette interrogation est ancrée dans un mélange d'espérance et d'appréhension. Nous avons l'espoir, en effet, que les changements des dernières années déboucheront sur une ère de paix et de coopération internationale, mais nous craignons en même temps que les forces qu'ils libèrent ne conduisent à une dangereuse instabilité et à des conflits.

Ces changements et les questions qu'ils soulèvent sont en train de refaçonner notre vision du monde et, par contrecoup, la politique étrangère de notre pays. Depuis quarante ans, la dichotomie Est-Ouest domine le paysage international dans lequel nous évoluons; notre appartenance à la communauté occidentale a servi de boussole à notre politique. Or, en quelques années, la géographie politique a brusquement changé et la bipolarité



Est-Ouest s'est grandement estompée. Il n'est pas facile de se réorienter dans un nouvel ordre mondial en gestation, mais comment ne pas relever avec enthousiasme ce défi? La fin de la guerre froide comporte l'espoir d'un ordre mondial beaucoup moins dangereux et beaucoup plus productif et créatif.

Dans cette conjoncture internationale en mutation, le Comité a fait un voyage de deux semaines en Union soviétique, en Allemagne de l'Est et en Allemagne de l'Ouest. Par ce choix, nous n'avions nullement l'intention de minimiser l'importance que revêtent pour le Canada d'autres pays de l'Europe de l'Est comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Seulement, comme d'autres groupes de parlementaires canadiens s'étaient récemment rendus dans ces pays, nous estimions essentiel de visiter l'Union soviétique et les deux Allemagnes. Comme l'Union soviétique traverse, sous la direction de M. Mikhaïl Gorbatchev, une seconde révolution, nous voulions constater par nous-mêmes l'état d'avancement des réformes. L'unification des Allemagnes pourrait être l'une des conséquences géopolitiques les plus importantes et les plus riches de promesses de l'année écoulée. Le présent rapport a donc pour objet de partager nos constatations de voyage et nos premières recommandations avec nos collègues parlementaires ainsi qu'avec le gouvernement et le peuple canadien.

### **Résumé des constatations et des recommandations**

Ce qui nous a frappés pendant notre séjour en Union soviétique, c'est l'ampleur et la diversité du pays tout autant que la profondeur de la crise économique et politique qu'il traverse. Le mouvement de réforme reste confronté à bien des questions difficiles. L'instauration d'une économie de marché se fera-t-elle rapidement ou lentement? Le pays se transformera-t-il pacifiquement ou se fragmentera-t-il dans le chaos et la violence? Ce que nous retenons surtout, c'est que ce pays risque d'être absorbé pendant des années par des problèmes fondamentaux et tenaces de réforme interne.

Il ne fait guère de doute que la gravité des problèmes de l'Union soviétique et l'intensité des pressions favorables au changement comportent un risque d'effondrement et de désordre. Il pourrait en résulter une longue période d'instabilité dangereuse et un retour à l'autoritarisme. Mais rien n'est joué. Après les changements remarquables des dernières années, qui prétendrait connaître l'avenir de l'URSS? L'émergence d'une vie politique ouverte et d'une opposition ne doit pas être interprétée comme un signe de faiblesse, surtout pas par les sociétés démocratiques. Le multipartisme n'a pas encore été établi en Union soviétique, mais l'apparition d'adversaires de M. Gorbatchev et l'émergence d'une



société civile informée confirment l'authenticité des réformes. Il est encourageant de voir que l'Union soviétique s'engage non sans mal dans la voie tortueuse qui mène à la démocratie.

Nous revenons de notre séjour encore plus convaincus que notre pays a tout intérêt, à long terme, à resserrer ses liens avec une Union soviétique en voie de réforme. Nous devons avoir la clairvoyance et la détermination de le faire. Lorsqu'on nous a informés, par exemple, que l'Union soviétique songeait à transférer son site d'essais nucléaires de l'Extrême-Orient dans l'Arctique, nous nous sommes rendu compte tout à coup de notre interdépendance géographique et environnementale. Nous devons mieux comprendre l'Union soviétique et améliorer sensiblement la place que nous lui réservons dans nos relations internationales.

La visite du premier ministre Mulroney, l'automne dernier, a contribué pour beaucoup à réactiver des relations languissantes et à faire naître chez les Soviétiques l'espoir d'un regain d'intérêt de la part des Canadiens, mais nous croyons qu'une autre injection d'adrénaline politique s'impose. Nous soulignons que nous sommes le premier comité parlementaire canadien à visiter l'Union soviétique et qu'une délégation parlementaire dirigée par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat nous y avait précédés. Nos rencontres avec des élus soviétiques à l'échelle de l'union, des républiques et des villes ont été parmi les plus satisfaisantes et les plus encourageantes. Ces rencontres nous ont convaincus que la «diplomatie parlementaire» pourrait grandement renforcer notre volonté politique de resserrer nos liens et de nous attaquer aux problèmes d'intérêt commun dans de nombreux domaines, du commerce à la sécurité en passant par l'environnement.

Dans les deux Allemagnes, nous avons assisté aux préparatifs fébriles de l'unification d'un pays déchiré par un passé d'agression. Certains Allemands sont convaincus que l'«unification interne», c'est-à-dire les questions économiques et sociales qu'il incombe aux seuls Allemands de régler, n'est qu'une question de temps et d'argent. À y regarder de près, toutefois, il est évident que le processus ne sera pas si facile. Nous avons noté que les partisans de l'unification rapide craignent sincèrement que le projet ne soit victime de retards, mais beaucoup d'Allemands s'interrogent sur le rythme du changement et sur ses coûts sociaux et économiques. Il n'empêche que l'union économique se fera d'ici le 2 juillet. Le Canada, pour sa part, doit surveiller les occasions que peut offrir le rétablissement économique et écologique de l'Allemagne de l'Est.



Aux questions internes de l'unification s'ajoutent beaucoup de questions externes qui préoccupent les voisins de l'Allemagne et la communauté internationale. Nous en examinons trois dans le présent rapport : la frontière germano-polonaise, l'Allemagne et la CEE et la question d'une Allemagne unie au sein de l'OTAN. L'attention portée à ces grandes questions ne doit pas nous voiler un aspect très encourageant de la vie politique de l'Allemagne d'aujourd'hui, à savoir que, au delà des partis et des idéologies, l'Allemagne considère maintenant sa destinée comme inextricablement liée à l'édification d'une communauté européenne pacifique et prospère.

## **Le Canada et l'avenir de l'Europe**

Nous revenons de l'Union soviétique et des deux Allemagnes convaincus que nous devons maintenant consolider et faire fructifier les nouvelles relations Est-Ouest. Voici, d'après nous, certains des principaux éléments du programme des années 1990, éléments qui continueront de retenir l'attention du Comité.

Au cours des cinq prochaines années, l'Est et l'Ouest devront s'adapter à la métamorphose de leurs relations. Il faut, pendant cette période, s'attacher à gérer le changement tout en reconnaissant que le paradis (l'entente parfaite) n'est pas pour demain. Le Canada devrait continuer de jouer un rôle actif et responsable au sein de la communauté occidentale tout en resserrant avec énergie et imagination ses liens avec l'Union soviétique et l'Europe de l'Est.

Pendant ces années de transition, il faudra avoir pour objectif fondamental l'unité de l'Europe, l'Union soviétique et l'Europe de l'Est occupant un côté de la maison européenne et le Canada et les États-Unis occupant l'autre. D'après nous, une occasion particulière s'offre au Canada de participer à la conception et à la création de nouvelles institutions paneuropéennes. Tout en réaffirmant ses relations avec l'Europe, le Canada doit se préoccuper moins de sécurité militaire que de développement économique et politique mutuel.

La réduction des tensions Est-Ouest pourrait avoir comme avantage de permettre au monde de s'occuper des dangers qui menacent la sécurité de la planète, comme la pauvreté et la dégradation de l'environnement. En effet, on craint de plus en plus que l'intérêt pour l'Europe ne fasse oublier le reste du monde, notamment l'Afrique. Or, les problèmes de ce continent profondément troublé ne feraient que s'accroître si on les négligeait pendant une décennie. En revanche, la fin de la guerre froide devrait libérer les énergies et les ressources nécessaires pour s'attaquer à des problèmes mondiaux de ce genre. À cette fin,



le Canada doit trouver des moyens inédits d'intégrer l'Union soviétique dans la communauté internationale. Nous devons cesser de voir l'URSS à travers des lunettes européennes. Nous devons plutôt tirer parti des aspirations de l'Union soviétique à devenir un joueur constructif dans les instances multilatérales. Le Canada doit notamment encourager la participation des Soviétiques aux organismes internationaux et à la création d'instances multilatérales capables de s'occuper, entre autres, de l'environnement, de la sécurité dans le Nord et du développement et de la résolution des conflits dans le Sud.

Nous prenons au sérieux ce qu'un historien allemand nous a dit au cours d'une de nos rencontres «Les Canadiens s'attirent le respect, mais ils devraient être un peu plus combattifs.» Pour y arriver, nous devons définir de façon originale les nouveaux objectifs en matière de sécurité et mobiliser les ressources nécessaires à cette fin. S'il y a une leçon à tirer des événements de l'année écoulée, c'est que le pouvoir ne dépend pas des armes. Il tient de plus en plus à la capacité de satisfaire aux besoins fondamentaux d'un peuple, tâche que le monde envisage tout autrement en ce moment. En matière de sécurité internationale, le défi qui se pose est pluridimensionnel, c'est-à-dire à la fois politique, économique, écologique et culturel. Le Canada doit s'adapter à cette nouvelle réalité et, ce faisant, aider le monde à s'y adapter.

Nous terminons ces observations préliminaires en relatant une expérience qui incarne notre vision de l'avenir.

Le 1<sup>er</sup> mai, nous avons eu l'insigne privilège de participer à un événement qui symbolise le rapprochement de l'Est et de l'Ouest. Par une journée idéale pour la promenade, nous avons franchi avec des centaines de milliers de Berlinoises de l'Est comme de l'Ouest le Mur de Berlin, non loin de la porte de Brandeburg. Après avoir assisté à une manifestation, nous sommes retournés à Berlin-Est sous les sourires ou les hochements de tête des gardes-frontières. Ce fut une célébration sans précédent du Premier Mai, et ce qui nous a surtout frappés, c'est le naturel et le sans- façon de ces retrouvailles d'un peuple longtemps divisé.





## L'UNION SOVIÉTIQUE

*«Aujourd'hui notre pays est bel et bien malade. Nous sommes reconnaissants à ceux qui sympathisent avec nous, qui souhaitent nous voir régler nos problèmes et sortir de la crise le plus tôt possible. Nous n'en voulons pas à ceux qui se réjouissent de nos malheurs. Nous sommes même portés à les plaindre, car ils préfèrent à la vérité l'aveuglement et l'autosatisfaction.»*

*Edouard Chevardnadze*

*Ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique*

On entend dire parfois que la réforme en Union soviétique a été dictée au gouvernement par des impératifs économiques. Nous considérons toutefois d'égale importance la lente évolution de la société soviétique au cours des vingt dernières années et l'effet catalyseur d'événements comme la guerre d'Afghanistan et la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. M. Gorbatchev et ses collègues ont courageusement tiré parti de ce moment de l'histoire soviétique, mais ils ne l'ont pas créé de toutes pièces. Or, nous avons maintenant l'impression que la réforme prenait les allures d'une révolution, d'un raz-de-marée que les dirigeants avaient du mal à endiguer. Loin d'être un signe d'échec, c'est là, croyons-nous, une preuve manifeste sinon concluante de l'enracinement de la démocratie soviétique.

Pendant notre séjour, nous nous sommes attachés à trois éléments étroitement liés : la réforme économique, la montée du nationalisme et la crise écologique. Nous ferons brièvement état, sous chaque rubrique, de nos constatations et de nos recommandations pour l'orientation de la politique canadienne.

### **La réforme économique : cahin-caha vers l'économie de marché**

M. Gorbatchev a pris la tête de l'Union soviétique avec l'espoir d'en revivifier et d'en réorienter le système économique sans le transformer ni le détruire. Il en est venu à la conclusion, toutefois, que des changements radicaux s'imposaient, mais il hésite à agir pour une raison familière à tout politicien occidental : il craint la réaction à la fois de ceux qui profitent du statu quo et de la population.

M. Vladimir Popoff, jeune économiste de l'Institut des États-Unis et du Canada, nous a dit que l'URSS avait raté, il y a plusieurs années, l'occasion d'effectuer sans douleur ou presque sa transition vers l'économie de marché. La crise s'est maintenant aggravée, comme en font foi tous les indicateurs, et le coût de la réforme monte en flèche.



On nous a parlé du grand nombre d'obstacles à la réforme, depuis la résistance des *apparatchik* jusqu'au manque de personnel qualifié, mais deux choses sont restées gravées dans notre mémoire.

D'abord, nous ne mesurons pas l'ampleur et la profondeur des changements nécessaires pour engager l'URSS dans la voie de l'économie de marché. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, le journaliste soviétique, M. Igor Abakumov fait remonter la crise aux famines provoquées et aux déportations en masse de paysans des années 1930, sous Staline. «Le type de l'agriculteur russe a disparu. Il faut ressusciter une façon de penser qui a été détruite. Il faut d'abord changer les mentalités.»

M. Abakumov doute franchement que le système puisse se réformer lui-même. Selon lui, M. Gorbatchev comprend qu'il faut encourager l'agriculteur en restaurant la propriété privée, mais il hésite à le faire parce que tous les problèmes sont interreliés et que «si on y met la hache, ce sera la catastrophe». Dans ces circonstances, et pour ne parler que de l'agriculture, Abakumov estime que la meilleure façon de procéder, c'est «d'établir, à partir du système actuel, des têtes de pont qui servent de modèles à imiter.» Il a parlé de divers programmes conçus pour encourager les agriculteurs étrangers à venir établir des colonies sur des terres louées à long terme. Il exhorte les Canadiens à s'en prévaloir, mais il fait cette mise en garde : «Cent Canadiens pourraient venir s'installer de la sorte. S'il n'en vient qu'un seul, il sera submergé.»

L'autre chose que nous avons retenue au sujet de la réforme économique, c'est qu'elle est dans une certaine mesure compromise par la réforme politique, c'est-à-dire la *glasnost*. Comme le droit à la dissidence implique le droit de s'opposer au changement, bon nombre de Soviétiques ne s'en privent pas. Interrogés sur le choix qu'ils feraient entre le rationnement (le système actuel) ou la hausse des prix (par suite de l'élimination des subventions dans la voie de l'économie de marché), la majorité d'entre eux ont répondu qu'ils préféreraient faire la queue, surtout pendant les heures de travail. Par sa crainte de la colère populaire, M. Gorbatchev montre peut-être tout simplement que ses lacunes comme économiste découlent de ses qualités d'homme politique.

Pour résumer le débat sur la réforme économique, disons que tout le monde convient que l'Union soviétique doit se transformer en économie de marché, le tout étant de savoir quel genre et à quel rythme. Un dirigeant du Parti communiste d'Ukraine, M. Vitold Fokin, s'oppose aux mesures draconiennes parce que c'est comme si on voulait apprendre à un enfant à nager en le jetant en eau profonde. «Et si c'était votre enfant?», ajoute-t-il non sans émotion. Ces propos et d'autres indications nous donnent à penser que M. Gorbatchev n'optera pas pour la solution polonaise, qu'il préférera une transition plus progressive vers



l'économie de marché. L'économiste Vladimir Popoff en a donné l'explication suivante «En Pologne, on s'entend pour faire des sacrifices, pas chez nous. Il est très difficile pour une société multinationale comme la nôtre de répartir les pertes d'une façon acceptable.»

Dans ces circonstances, comment le Canada peut-il encourager le développement économique de l'URSS et en profiter? Nous rappelons la mise en garde de M. Vladimir Popoff, à savoir que les étrangers ne sauraient venir en aide à l'Union soviétique tant qu'elle n'en fait pas la demande, ce qu'elle n'a guère fait jusqu'ici. Nous reconnaissons aussi que les entreprises étrangères font face à de grandes difficultés à court terme, mais, comme le montre la chaîne MacDonalD à Moscou, il existe un marché énorme à exploiter pour ceux qui ont l'imagination et les ressources nécessaires pour voir loin. Un dirigeant de la Fédération des entreprises d'Allemagne de l'Ouest nous a dit que ses membres ont lancé en Union soviétique beaucoup de coentreprises qui fonctionnent bien. Nous estimons quant à nous que ce sont les petites entreprises canadiennes qui ont besoin de beaucoup de conseils et d'aide du gouvernement pour pouvoir se lancer dans un marché très différent du nôtre. En outre, nous croyons que le Canada a tout intérêt à participer dès le départ au développement économique soviétique, et nous croyons qu'il existe des moyens pratiques d'y parvenir.

*Occasions à saisir.* Pour revenir à ce que disait M. Igor Abakumov au sujet de l'établissement, dans le secteur agricole, de têtes de pont qui servent de modèles à imiter, nous avons appris que des entreprises néerlandaises et italiennes profitent de la possibilité de louer de grandes superficies et d'en gérer l'exploitation avec les agriculteurs russes. Le contrat prévoit que toute la production en sus d'un objectif convenu sera payée en monnaies fortes et que l'affaire se transformera avec le temps en coentreprise.

Nous avons été déçus d'apprendre que le Canada a laissé passer des occasions semblables, faute, entre autres, de capitaux d'amorçage ou de garanties gouvernementales. Nous avons l'impression que ce qui manque, c'est quelque chose comme le Programme de coopération avec le monde des affaires de l'ACDI, qui aide les entreprises canadiennes à se trouver des débouchés dans les pays en développement et à profiter des occasions d'investissement, de coentreprise et de transfert de technologies. Au lieu de créer un autre programme, **le Comité recommande que le gouvernement envisage d'élargir le mandat du Programme de coopération avec le monde des affaires de l'ACDI à l'Union soviétique et à l'Europe de l'Est à condition que les crédits nécessaires ne proviennent pas du budget d'aide publique au développement.**

*La formation.* Selon M. Georgy Arbatov, directeur de l'Institut des États-Unis et du Canada, l'un des grands obstacles à la privatisation en Union soviétique, c'est que «pendant des générations, on a fait la guerre aux entrepreneurs. On les a chassés ou réduits à la clandestinité. Aujourd'hui ils refont surface.» Arbatov et d'autres estiment



que l'une des meilleures façons pour l'Occident de favoriser le changement en Union soviétique, c'est d'aider à former des gens dans tous les secteurs économiques.

Le Canada devrait faciliter l'expansion de programmes de formation de gestionnaires soviétiques et est-européens, comme celui qu'offre l'Université York en collaboration avec cinq autres universités. Cet été, ce programme permettra de former 120 gens d'affaires de Pologne, des États baltes, d'Union soviétique, de Tchécoslovaquie et de Hongrie. Les frais locaux, estimés à 1,1 million de dollars l'an passé, sont supportés par le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, les entreprises d'accueil et les universités participantes. **Le Comité recommande que le gouvernement augmente sa contribution financière aux programmes de ce genre et encourage le secteur privé à en faire autant de manière à permettre une expansion considérable de la formation d'entrepreneurs soviétiques et est-européens au Canada. Le gouvernement devrait également encourager la mise sur pied ou l'expansion d'autres programmes de formation, comme le programme de formation d'agriculteurs soviétiques du collège Fairview. Dans la mesure du possible, la formation devrait se dispenser dans le cadre de coentreprises de manière qu'elle soit aussi concrète que possible. Nous ajoutons que la formation est également nécessaire du côté canadien. À l'instar des entreprises japonaises, les entreprises canadiennes devraient veiller beaucoup plus à ce que leurs employés reçoivent la formation linguistique et autre dont dépend leur efficacité sur les marchés étrangers.**

*Les capitaux privés.* Lorsqu'il a témoigné devant le Comité à Ottawa, en mars, M. Andrew Sarlos, financier de Toronto et fondateur du *First Hungary Fund*, a recommandé que le gouvernement étende aux pays de l'Europe de l'Est et à l'Union soviétique certains avantages fiscaux qui inciteraient les Canadiens, notamment ceux d'origine est-européenne ou soviétique, à y investir. On nous a suggéré plusieurs autres moyens par lesquels le Canada pourrait encourager le développement économique de ces pays par le truchement de ses lois fiscales et autres. **Le Comité recommande que le gouvernement examine de près les diverses recommandations concernant le recours aux lois fiscales et autres pour encourager l'investissement en Union soviétique et en Europe de l'Est, sans toutefois occasionner de lourdes dépenses au Trésor.**

### **Le nationalisme : vers la confédération?**

Si la *glasnost* complique la réforme économique, elle est en train de révolutionner les relations entre Moscou et les nombreuses nationalités, les républiques de l'Union, les républiques autonomes et les districts nationaux qui composent le pays. À peu près tous ceux à qui nous avons parlé tiennent pour acquis que l'URSS est engagée dans la voie d'une décentralisation radicale du pouvoir en faveur des républiques, ce qui en ferait une fédération beaucoup plus souple, voire une confédération d'États souverains. M. Volodymr Ivashko, premier secrétaire du Parti communiste d'Ukraine et membre du Bureau politique, nous a dit que la loi sur l'union en préparation reposera sur des principes



«entièrement nouveaux». «Les républiques seront la base et elles ne transféreront que volontairement leurs pouvoirs au centre.»

On nous a expliqué à maintes reprises que la volonté de transformer la fédération découle de ce que l'URSS n'est une fédération que de nom, et qu'elle est, en fait, un État hautement centralisé. On nous a souvent cité la statistique suivante : 90 à 95 p. 100 des entreprises de l'Union soviétique sont dirigées à partir du centre, au détriment des républiques. M. Vitold Fokin, président de la Commission du plan de l'Ukraine, nous a expliqué un peu piteusement que, à la réunion du Soviet suprême d'Ukraine, il aurait du mal à défendre les résultats économiques, mais les gens «doivent comprendre que beaucoup de problèmes découlent du centralisme à outrance.» Au fur et à mesure de nos rencontres, nous nous sommes aperçus que les Soviétiques fondent presque tous les espoirs de réforme aussi bien économique qu'écologique sur la décentralisation.

C'est dans ces circonstances que la Lituanie a déclaré son indépendance le 11 mars et que l'Union soviétique a réagi avec colère en imposant un blocus économique. À Moscou, le Comité a rencontré tout d'abord une délégation de députés du Parlement lituanien qui ont lancé un appel à l'aide économique et politique internationale. Ils soutiennent que, s'il réagissait fermement contre le blocus soviétique, l'Occident pourrait fort bien aider Gorbatchev dans sa lutte contre les conservateurs du Kremlin. «Une réaction faible de la part de l'Occident stimulera les pulsions impérialistes de Moscou. Le sort de la *perestroïka* est lié à celui de la Lituanie. S'il est fait recours à la violence, c'en sera fait de la réforme en Union soviétique, tout comme la répression de Prague en 1968 a mis fin aux réformes de Khrouchtchev.»

Nous avons rencontré chez les Soviétiques pas mal de sympathie pour la cause des États baltes. Un membre non communiste nouvellement élu du soviét de Leningrad nous a informés que plusieurs de ses collègues avaient envoyé au président Gorbatchev un télégramme où ils exprimaient leur opposition absolue à l'utilisation de la force militaire et leur croyance que «la Lituanie est une partie indépendante de l'Union soviétique et qu'elle a le droit de faire sécession.» Il a reconnu, par contre, que la question était loin de faire l'unanimité et que beaucoup appuyaient la position et la démarche de M. Gorbatchev dans cette affaire.

M. Georgy Arbatov compte parmi ceux qui trouvent que les Litvaniens veulent aller trop vite. Il cite à ce sujet le vieux proverbe qui dit qu'il y a «des gens qui sont prêts à mettre la planète en feu pour cuire leurs oeufs». M. Aleksei Obukov, haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, nous a exposé avec force la position intransigeante du gouvernement soviétique. Selon lui, toutes les républiques ont le droit de faire sécession,



«mais dans le cadre de la constitution et compte tenu des intérêts de tous les citoyens et des autres républiques». Il a dit et répété qu'il s'agissait d'un problème interne dont on ne discutera que dans le cadre de la constitution soviétique. M. Volodymyr Ivashko, membre du Bureau politique, nous a livré un message apparemment plus nuancé : «Ce que je propose, c'est que les Lituaniens réfléchissent un peu, qu'ils se donnent le temps de repenser à leur affaire. Personne ne leur conteste le droit à l'autodétermination, mais que le divorce se fasse à l'amiable.»

On convient généralement que la réaction soviétique à la déclaration d'indépendance de la Lituanie s'explique par la crainte de voir surgir des mouvements indépendantistes semblables ailleurs en Union soviétique, notamment en Ukraine. Pendant notre rencontre avec les représentants du RUKH, le Mouvement populaire d'Ukraine, nous avons été frappés par la circonspection avec laquelle ils parlaient de l'indépendance de l'Ukraine. L'un des dirigeants du mouvement a reproché à l'actuelle loi soviétique sur la sécession d'être libellée de manière à empêcher les républiques de faire sécession, mais il a quand même insisté sur la nécessité d'y aller avec prudence. «La situation est très complexe, ce qui fait qu'on ne peut pas déclarer l'indépendance du jour au lendemain. Comme les liens économiques sont nombreux, il faudrait réorienter la république. Le RUKH préconise la confédération avec l'URSS. Après une période d'essai, nous déciderions si l'indépendance totale est souhaitable. Il faut gérer prudemment une foule de problèmes de tous les jours. Nous ne devons pas provoquer une guerre civile.»

En URSS, aucune question n'est plus délicate que le sort de l'Union elle-même et partant, plus susceptible de provoquer la colère devant l'intervention ou l'ingérence étrangère. Il faut reconnaître, toutefois, que, même à une époque de nette amélioration des relations, il continuera d'y avoir à l'occasion de profondes divergences de vue entre l'Occident et l'Union soviétique. Il faut considérer cela comme normal et ne pas hésiter à exprimer nos divergences de vues de peur d'affaiblir la direction soviétique. Nous avons le sentiment que l'Union soviétique est plus imperméable que cela à l'opinion publique internationale. Comment alors le Canada devrait-il réagir à la question du nationalisme en Union soviétique? Voici ce que nous proposons

*Le cas spécial des États baltes.* Le Comité croit que l'indépendance des États baltes est inévitable, le tout étant de savoir comment la réaliser pacifiquement. Le Canada a toujours refusé catégoriquement de reconnaître l'annexion des États baltes par l'Union soviétique et a appuyé le droit à l'indépendance des États baltes. À l'instar de tous les membres du Parlement, le Comité recommande que le Canada maintienne cette position. Il faut faire comprendre à l'Union soviétique que le Canada considère les États baltes comme un cas à part qu'il ne traitera pas comme une affaire purement interne. Comme la



question balte est, que l'Union soviétique le veuille ou non, une question internationale, elle risque de retarder le resserrement des liens économiques et autres entre l'Union soviétique et l'Occident. Il faudrait préconiser la mise en place, aux termes d'une loi soviétique, d'un mécanisme spécial d'accession des États baltes à l'indépendance dont les procédures soient moins onéreuses et plus expéditives que pour les autres républiques.

*Les autres républiques.* La communauté internationale estime que les autres républiques font partie de l'URSS et que, par conséquent, leurs relations avec Moscou sont une affaire interne sous réserve que soient respectées certaines normes universelles en matière de droits de la personne. La décentralisation du pouvoir vers les républiques semble inévitable, mais l'Occident a tout intérêt à ce que M. Gorbatchev (ou ses successeurs) réussisse la transition constitutionnelle sans guerre civile. Dans un pays parsemé d'armes nucléaires, les retombées, dans tous les sens du terme, seraient incalculables. Pour des raisons évidentes, le Canada doit tenir compte des difficultés que comportent la conception et la gestion d'un État multinational. Dans ces affaires, nous devons nous borner à favoriser l'établissement de programmes de coopération économique et autre entre les provinces canadiennes et les républiques soviétiques. Sous ce rapport, nous pressons les provinces de signer des protocoles d'entente avec leurs homologues soviétiques et de les mettre en oeuvre vigoureusement conformément aux accords signés pendant la visite du premier ministre en Union Soviétique en novembre 1989.

*Les droits de la personne et le développement démocratique.* Il se fait des progrès très sensibles dans le domaine des droits de la personne depuis la *glasnost* et la *perestroïka* et les chances que les choses s'améliorent encore sont bonnes. Pour ne citer qu'un exemple, le vice-président du Comité des affaires étrangères de l'Union soviétique nous a fait observer que l'émigration est beaucoup plus facile qu'auparavant. Dans la déclaration qu'elle a publiée à l'occasion de sa première réunion officielle en Union soviétique, la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de la personne reconnaît que les violations «systématiques, grossières et flagrantes» des droits de la personne diminuent, quoique lentement. Plus loin, toutefois, elle reproche au gouvernement soviétique les abus perpétrés contre des millions de citoyens, notamment l'emprisonnement des dissidents politiques, le mauvais traitement des recrues militaires et les restrictions relatives aux soi-disant émigrants et réfugiés qui fuient les conflits intérieurs. Nous craignons tout particulièrement que les tensions liées aux aspirations nationalistes des républiques soviétiques ne compromettent les améliorations récentes en matière de respect des droits de la personne. Nous notons, par exemple, que les autorités sévissent contre les mouvements nationalistes, notamment en Ukraine.

Lorsqu'il y a lieu, le Canada doit critiquer ouvertement les violations des droits de la personne, mais il faut dire que, à la dénonciation, s'ajoute maintenant la possibilité d'appuyer constructivement et de façon coopérative la création d'institutions démocratiques solides en Union soviétique. Pendant nos rencontres avec des représentants élus de l'Union, des républiques et des villes, nous avons eu la preuve de l'émergence d'une vie politique active en Union soviétique et nous avons repéré, pour le



Canada, des occasions de coopération. Comparé à d'autres pays, le Canada n'a guère élaboré de programmes de coopération dans ce domaine. Il serait peut-être logique que le nouveau Centre international des droits de la personne et du développement démocratique s'occupe de cette coopération bien qu'il ait été établi surtout pour aider les pays en développement et que ses crédits proviennent exclusivement du budget d'aide publique au développement (APD), lequel ne peut être dépensé — à juste titre, croyons-nous — que dans le tiers monde. **Le Comité recommande que le gouvernement du Canada soit prêt à établir de toute urgence des programmes de coopération en développement démocratique lorsque l'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est lui en feront la demande et que, à cette fin, il examine les vecteurs de cette coopération, y compris le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Si le gouvernement décide d'appuyer le Centre dans ce domaine, il devrait lui fournir des crédits autres que d'APD. Le Comité tient à sauvegarder la mission première du Centre qui est de promouvoir les droits de la personne et le développement démocratique dans les pays en développement.**

### **La sécurité et l'environnement : les retombées de Tchernobyl**

Pour reprendre les mots de M. Olzhas Suleimenov, fondateur du groupe anti-nucléaire «Nevada» et membre du Soviet suprême, l'accident de Tchernobyl est «la plus grande catastrophe nucléaire du XX<sup>e</sup> siècle.» Il a touché 17 p. 100 du territoire de la grande république soviétique de Biélorussie, où l'on estime à 2 millions le nombre de gens qu'il faudrait évacuer. On nous a dit que jusqu'à présent, la santé de quelque 650 000 personnes, dont 250 000 enfants, en avait été affectée; beaucoup sont morts, souvent par suite de maladies apparemment normales comme la pneumonie et 20 000 enfants ont été évacués vers des centres de santé. On a érigé une clôture dans un rayon de 30 kilomètres autour de la centrale, mais on continue de trouver d'autres zones contaminées par le strontium 90 et on est obligé d'en évacuer les habitants.

Cette catastrophe a conduit Moscou à retarder la construction de centrales nucléaires et à déclasser plusieurs centrales existantes, mais on nous a dit que leur nombre continue d'augmenter. Selon M. Vitold Fokin, président de la Commission du plan de l'Ukraine, la réduction du taux de croissance de l'énergie nucléaire a eu l'effet d'éliminer des réserves d'énergie en Ukraine. Mais les retombées de Tchernobyl ont également été d'ordre psychologique et politique. Selon M. Suleimenov, beaucoup de Soviétiques ont développé une phobie du nucléaire. «L'option nucléaire demeure, mais il ressort de Tchernobyl qu'un accident peut faire oublier tous les avantages du nucléaire.»



La catastrophe a également eu pour effet d'intensifier la désaffection et la méfiance de la population à l'égard des autorités communistes que ne lui ont pas dévoilé tous les faits. On nous a dit que les effets de l'accident sur la santé n'avaient pas encore été tous divulgués, ce qui a forcé le Soviet suprême à tenir une session spéciale sur toute l'affaire. La catastrophe a amené de l'eau au moulin de ceux qui exigent la décentralisation du pouvoir vers les collectivités locales qu'on croit plus responsables et plus sensibles aux besoins des gens ou qui pourraient le devenir dans un pays décentralisé et démocratique.

*La coopération canado-soviétique.* L'Union soviétique et plusieurs de ses républiques, dont la Biélorussie et l'Ukraine, sont toujours aux prises avec les conséquences de Tchernobyl, depuis les effets massifs sur la santé jusqu'à la dislocation économique et sociale. Nous avons constaté, en revanche, que les autorités sont beaucoup mieux disposées à reconnaître ouvertement les problèmes. Dans ces circonstances, **le Comité recommande au gouvernement de demander aux autorités soviétiques si elles accepteraient la coopération du Canada pour régler certains des problèmes attribuables à la catastrophe de Tchernobyl.** Ce genre de coopération nous serait d'une grande utilité, car nous pourrions ainsi mieux cerner les causes et les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, ce qui contribuerait à éclairer le débat sur les utilisations du nucléaire dans notre propre pays.

Tchernobyl est loin d'être le seul problème environnemental de l'Union soviétique. Comme nous l'a fait remarquer récemment à Ottawa Mme Joan de Bardeleben, professeur agrégé de sciences politiques à l'Université McGill, la dégradation de l'environnement en Union soviétique et en Europe de l'Est, dégradation dont l'ampleur est à peine concevable en Occident, a donné naissance à des mouvements écologistes qui comptent parmi les agents les plus dynamiques d'une réforme radicale. L'une des questions que nous ont signalées les écologistes soviétiques intéresse tout particulièrement le Canada.

Nous avons été profondément perturbés d'apprendre des experts de l'Institut de l'Arctique et de l'Antarctique de Leningrad que l'Union soviétique est en train de transférer dans l'archipel arctique de la Nouvelle-Zemble, son site d'essais nucléaires de Semipalitinsk, dans la république extrême-orientale de Kazakhstan. Nous avons découvert par la suite que l'archipel avait servi de centre d'essais de 1958 à 1963 et qu'on y avait procédé à 84 explosions, dont 70 p. 100 dans l'atmosphère. Depuis la signature du traité d'interdiction partielle des essais, en 1963, 36 essais souterrains ont eu lieu dans l'Arctique, les deux derniers en 1988. Ces essais ne sont pas censés dégager de déchets radioactifs dans l'atmosphère, mais il s'en dégage souvent des essais tant de l'URSS que des États-Unis. Selon l'Institut national de recherche de la défense nationale de la Suède, pendant la semaine suivant l'essai qui a eu lieu dans la Nouvelle-Zemble en août 1987, on a détecté des produits de fission partout en Suède. Les populations nordiques continuent de souffrir



des essais atmosphériques menés dans les régions arctiques de l'URSS et des États-Unis pendant les années 50 et 60. Par ailleurs, les effets à long terme des essais souterrains sur le pergélisol et l'environnement arctique sont vraisemblablement négatifs.

Cette situation fait ressortir l'importance des relations canado-soviétiques et la nécessité d'un traité d'interdiction complète des essais. Les Soviétiques ont déclaré unilatéralement un moratoire de 19 mois sur les essais nucléaires qui s'est terminé en février 1987, mais il s'est avéré inefficace comme moyen de faciliter la négociation d'un traité. Les États-Unis et l'URSS poursuivent leurs négociations à ce sujet, mais les Américains, en particulier, répugnent à interdire les essais parce qu'ils tiennent à assurer la fiabilité de leurs armements et cherchent toujours à prendre le dessus sur l'Union soviétique dans de nouvelles phases de technologie militaire. En l'absence d'un tel accord, les Soviétiques ont procédé à leur programme d'essais en dépit d'une certaine opposition intérieure. Interrogé sur la dimension politique du débat soviétique sur cette question, M. Suleimenov a déclaré : « Bien que Gorbatchev et Chevardnadze soient de notre bord et qu'ils partagent nos sensibilités — comme le public d'ailleurs — il y a un groupe au milieu, le complexe militaro-industriel qui s'y oppose. C'est un sandwich au béton. »

Depuis son retour, le Comité a appris que l'opposition soviétique interne aux essais nucléaires a gagné du terrain. L'un des membres d'une délégation parlementaire soviétique en visite au Canada, M. Rafik Nishanov, président du Soviet des nationalités, lui a déclaré que le gouvernement n'envisageait pas de transférer les essais nucléaires dans le nord. Après avoir parlé de « fortes pressions internes », il a dit que l'objectif était plutôt de s'entendre avec les États-Unis pour mettre fin à tous les essais. Malheureusement, aux dernières nouvelles, les États-Unis refusent toujours d'appuyer une interdiction complète.

Mis à part la question des essais nucléaires, le Canada a bien d'autres motifs de vouloir renforcer les voies de communication et les programmes de coopération avec l'Union soviétique dans l'Arctique, et les deux pays ont déjà signé des accords en ce sens. C'est avec grand regret, par conséquent, que nous avons appris des dirigeants de l'Institut de l'Arctique et de l'Antarctique que, en matière de coopération environnementale, les deux pays mettaient du temps à agir. On nous a fait poliment remarquer, en outre, que les problèmes n'étaient pas tous du côté soviétique. Le directeur adjoint de l'Institut nous a expliqué qu'il y avait une belle collaboration entre les scientifiques, mais que des projets, comme celui qui comporte la participation de l'Institut océanographique de Sydney à des travaux dans l'Arctique, avaient été retardés par la difficulté à obtenir les approbations nécessaires du Canada. « Nous avons la perestroïka en Union soviétique, mais nous constatons que les choses bougent plus vite ici qu'au Canada. » On a suggéré que les



autorités politiques et parlementaires des deux pays interviennent pour accélérer les choses.

*Une conférence sur la sécurité et la coopération dans l'Arctique.* Il faut de toute urgence établir et exécuter un programme politique circumpolaire en créant, sur le modèle de la CSCE, une conférence sur la sécurité et la coopération dans l'Arctique. Cette instance multilatérale s'occuperait de plusieurs ensembles de questions dont la sécurité et le contrôle des armements, les peuples autochtones, la coopération scientifique, l'environnement, le développement économique et culturel. Pour dynamiser ce processus, **le Comité recommande que le Parlement du Canada propose et offre de tenir une conférence parlementaire circumpolaire en vue d'établir une conférence permanente sur la sécurité et la coopération dans l'Arctique.**

### **Les Canadiens en Union soviétique**

Il se pose, au sujet des relations canado-soviétiques, une dernière question qui exige l'attention immédiate du gouvernement et qui, si on ne fait rien, pourrait compromettre toutes nos autres recommandations. En dépit de la qualité de son corps diplomatique, le Canada n'a pas assez d'agents en Union soviétique, d'où la nette impression que nous avons eue pendant notre visite que beaucoup d'accords dûment signés restent lettre morte. On nous a fait observer, par exemple, qu'il y a autant d'agents au consulat canadien de Boston, soit une fraction du total américain, qu'à l'ambassade canadienne à Moscou, notre seul bureau diplomatique, consulaire et commercial en Union soviétique.

On pourra rétorquer que les retombées économiques sont plus rapides et plus sûres à Boston qu'en URSS. Sans doute, mais c'est là faire preuve d'imprévoyance et oublier que les intérêts du Canada en Union soviétique sont divers, fondamentaux et à long terme. Les intérêts de toutes sortes que nous avons en Union soviétique, y compris nos intérêts économiques, ne se prêtent pas à des solutions de fortune. Si nous ne sommes pas disposés à investir dans nos relations avec cet extraordinaire pays, à l'époque excitante et turbulente de sa seconde révolution, nous ne récolterons rien après coup.

À la lumière de ces considérations, **le Comité recommande que le gouvernement augmente en priorité la représentation diplomatique et commerciale du Canada en Union soviétique en plus de l'établissement prévu de bureaux consulaires à Kiev et à Leningrad.**

Outre qu'il faudrait augmenter le nombre de nos agents commerciaux et diplomatiques en Union soviétique, nous nous interrogeons sur leur maîtrise des langues. Seuls quelques-uns des agents canadiens de notre ambassade à Moscou parlent couramment le russe ou une autre langue soviétique. Il fut un temps où il importait moins

que les diplomates étrangers parlent la langue du pays parce qu'ils avaient peu l'occasion de rencontrer les gens, mais cette époque est heureusement révolue. Les diplomates ont beaucoup plus de latitude pour voyager et, où qu'ils aillent, ils rencontrent des gens disposés à parler, voire à conclure des marchés. D'après les fonctionnaires que nous avons interrogés, la situation s'explique par une expulsion antérieure de diplomates canadiens et par les lacunes des programmes de formation linguistique attribuables à des compressions budgétaires. Quoi qu'il en soit,

**Nous recommandons qu'on s'attache à recruter et à affecter en Union soviétique des agents qui parlent couramment le russe ou l'une des autres grandes langues de l'Union soviétique comme l'ukrainien.**

Nous souhaitons non seulement l'amélioration de la représentation diplomatique du Canada en Union soviétique, mais aussi la multiplication des contacts personnels entre les citoyens de nos deux pays. Des fonctionnaires nous ont dit qu'il n'y avait que 300 résidents canadiens en Union soviétique, ce qui montre combien limitées ont été les relations entre les deux pays. Mais la porte est maintenant ouverte à toutes sortes de contacts humains. Par exemple, les membres du Comité ont rencontré des dirigeants ecclésiastiques et ont eu la touchante expérience d'assister à un office du dimanche dans une église moscovite pleine à craquer. L'officiant a déclaré que ses fidèles souhaitaient nouer des liens plus étroits avec les Églises de l'extérieur de l'Union soviétique pourvu que les étrangers soient sensibles aux besoins particuliers de la religion en Union soviétique. Ce n'est là qu'un exemple des occasions qui s'offrent aux Églises canadiennes et aux organismes non gouvernementaux de bâtir des réseaux d'amitié, de solidarité et de coopération avec les habitants de l'Union soviétique.



## LES DEUX ALLEMAGNES

«Il s'agit, en somme, de réparer les dégâts de la guerre froide.»

*Michael Sturmer, historien allemand  
Institut de recherche en affaires internationales*

C'est à l'Union soviétique, sous M. Gorbatchev, que nous devons la fin de la guerre froide, dont l'unification de l'Allemagne est la conséquence la plus remarquable sur le plan géopolitique. C'est en Allemagne, plus précisément à Berlin, que la frontière entre l'Est et l'Ouest était la plus marquée; le rideau de fer était en fait un horrible mur de béton. L'ouverture historique du mur de Berlin, le 9 novembre dernier, et sa destruction ultérieure marquent la fin de la guerre froide telle que nous la connaissions.

Durant sa visite de quatre jours à Berlin-Est, Berlin-Ouest et Bonn, le Comité a eu une série de rencontres avec des représentants du gouvernement et du monde des affaires ainsi qu'avec des analystes de la politique étrangère. Nous résumons ci-après les conclusions et recommandations qui concernent les deux principaux éléments du processus de réunification : les facteurs internes et les facteurs externes.

### **Facteurs internes**

On nous a dit que les élections qui ont eu lieu en République démocratique d'Allemagne (RDA) le 11 mars dernier, avaient décidé de l'avenir des deux Allemagnes. Une majorité écrasante d'Allemands de l'Est ont en effet voté en faveur d'une unification rapide. La première étape du processus consiste à réaliser l'union monétaire, économique et sociale, ce qui pourra se faire au moyen de traités conclus entre la RDA et la RFA et devant être ratifiés d'ici le 2 juillet. En gros, ces traités permettront de réaliser l'union monétaire — qui prévoit un taux de change avantageux des marks-Est — ainsi que l'adoption, en RDA, de l'ensemble des lois ouest-allemandes à caractère social et économique. Bien que le processus d'unification se déroule avec célérité, cette rapidité même et les modalités de l'union causent bien des angoisses et bien des controverses.

Il y a des Allemands de l'Est qui craignent de perdre certains avantages de leur société, comme les programmes sociaux et certaines formes de solidarité, en fusionnant avec la société ouest-allemande très différente de la leur et beaucoup plus nombreuse. Ce qu'ils craignent surtout, c'est la hausse vertigineuse du taux de chômage et les autres bouleversements économiques que pourrait engendrer l'unification parce que, comme nous l'avons entendu à maintes reprises, l'industrie est-allemande est loin d'être aussi



performante que celle de la RFA. M. Rudiger Puf, de la Fédération allemande des industries, estime que la productivité de la RDA atteint tout au plus 50 p. 100 de celle de la RFA, que son infrastructure (transport, communications, etc.) se trouve dans un état déplorable et que l'environnement ne se porte guère mieux. Selon M. Puf, l'impression générale, c'est que l'ensemble du système se serait effondré d'ici deux ou trois ans. Étant donné cette impression de relative faiblesse de la RDA, on comprend que les travailleurs de la RDA craignent que les entreprises ouest-allemandes prennent le contrôle de leur économie et, ce faisant, en détruisent une bonne partie. Lorsqu'on lui a demandé comment on pourrait augmenter la productivité de la RDA, M. Puf a reconnu que la meilleure façon d'y arriver serait sûrement de mettre des travailleurs à pied.

Pour leur part, un assez grand nombre d'Allemands de l'Ouest craignent que l'unification ne coûte cher à la RFA, sans pouvoir donner de précisions. On nous a dit qu'il en coûterait à la RFA de 35 à 100 milliards de dollars US par an pendant plusieurs années et que le gouvernement ouest-allemand a toujours soutenu que cet argent proviendrait et non pas d'augmentations d'impôts, mais de la croissance économique et d'emprunts. Il semble bien que le peuple ouest-allemand n'est pas entièrement rassuré. Nous notons, par exemple, que le CDU, le parti de l'unification rapide, a perdu récemment les élections dans un État où il était au pouvoir depuis longtemps. Il en résulte que la balance du pouvoir au Bundesrat, la chambre qui représente les *Länder* (États) et qui doit approuver les traités d'unification, est passée du CDU à l'opposition social-démocrate qui conteste depuis toujours l'unification rapide.

Malgré ces préoccupations et certaines autres, qui ont fait l'objet d'intenses négociations entre les deux gouvernements allemands, presque tous ceux à qui nous avons parlé sont d'avis que l'union économique se réalisera rapidement. La raison invoquée est fort simple : si tel n'était pas le cas, l'émigration massive d'Allemands de l'Est, tout particulièrement de jeunes travailleurs spécialisés, reprendrait de plus belle comme l'an dernier. M. Harold Schreiber, président du Comité des affaires étrangères du *Volkskammer* (Parlement) est-allemand, a déclaré «Si le processus d'unification est trop lent, les gens feront encore une fois connaître leur désaccord en quittant le pays.»

La plupart des Allemands reconnaissent que la réussite de la seconde étape du processus d'unification — l'union politique — est moins assurée ou que, à tout le moins, l'échéancier est plus incertain. Les élections du 11 mars ont mis fin au rêve de certains Allemands de l'Est qui espéraient encore que la RDA survivrait en tant qu'État distinct; les discussions sur la façon de faire l'union politique ressemblent à «la neige de la semaine dernière», pour reprendre une expression de l'historien ouest-allemand, M. Michael Sturmer. Les deux gouvernements allemands se sont entendus pour que l'union politique se



fasse en vertu de l'article 23 de la constitution de l'Allemagne de l'Ouest, qui prévoit l'entrée de nouveaux *Länder* dans la fédération. On suppose en général que cinq *Länder* est-allemands se formeront et qu'ils seront admis en bloc dans la République fédérale allemande.

Si toute la question des modalités de l'unification est déjà passablement réglée, on reconnaît cependant que l'union politique se fera beaucoup plus lentement que l'union économique parce que c'est une question qui n'intéresse pas seulement les Allemands. Elle dépend beaucoup de ses conséquences à l'extérieur et, en particulier, de l'issue des pourparlers 2 + 4 auxquels participent les deux Allemagnes et les quatre puissances d'occupation, la France, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et les États-Unis. Toutefois, avant d'aborder ces questions, nous présenterons quelques observations sur le rôle du Canada dans le processus d'unification de l'Allemagne.

Mise à part l'expression de ses bons vœux, le Canada a peu ou rien à dire dans ces débats internes, mais il se pourrait qu'une certaine forme de participation des Canadiens puisse leur permettre d'en tirer profit. Par exemple

***La présence canadienne en RDA.*** M. Rudiger Puf, de la Fédération allemande des industries, a déclaré que les besoins de l'Allemagne de l'Est étaient tels que l'Allemagne de l'Ouest ne pourrait pas, vraisemblablement, arriver seule à les satisfaire. «Il y a amplement place pour l'investissement étranger.» Il a prédit, en outre, que ceux qui investiraient maintenant et assez vite retireraient d'énormes profits et «auraient ainsi accès à la CEE à bas prix, de même qu'une porte d'entrée vers l'Europe de l'Est et l'Union soviétique.» Nous ajoutons que les entreprises canadiennes qui veulent saisir cette occasion devront faire vite. Nous avons fortement l'impression que les bonnes occasions dans la nouvelle Allemagne n'attendent pas les investisseurs prudents, lents et timides. Tout en cherchant à saisir des occasions économiques fort changeantes, le Canada doit être en mesure de suivre de près les événements politiques qui secouent les deux Allemagnes. Bien que nous soyons, à cet égard, en bonne posture en Allemagne de l'Ouest, nous croyons qu'il faut de toute urgence améliorer la présence canadienne en RDA pendant la transition vers l'union économique et politique. Bien qu'impressionnés par le calibre des fonctionnaires canadiens que nous avons rencontrés, nous n'admettons pas que ce soit notre ambassade de Varsovie, mission qui en soi est d'une énorme importance, qui doive suivre les événements qui se déroulent en RDA. Par conséquent, **le Comité recommande que le gouvernement explore sans tarder divers moyens d'améliorer la présence diplomatique et commerciale du Canada dans la République démocratique allemande de manière qu'il y ait des fonctionnaires canadiens dans ce pays pendant la transition vers l'unification allemande.**

***Le développement démocratique,*** L'un des problèmes les plus urgents liés à l'unification des deux Allemagnes est la «déstalinisation» de l'Est, pour reprendre une expression



courante en Allemagne de l'Est. Cela veut dire construire des structures nouvelles et démocratiques à partir de zéro et, en particulier, se défaire de la *stasi*, l'ancienne police d'État communiste, dont des vestiges restent bien implantés un peu partout dans tout le pays. M. Sabine Bergmann-Pohl, président de la Volkskammer, nous a dit que c'était un problème dont le Parlement serait sans doute longtemps saisi. Bien que les gouvernements d'Allemagne de l'Ouest, tant au palier fédéral qu'à celui des États, et diverses formations politiques aient déjà commencé à fournir de l'aide, il s'agit peut-être d'un autre domaine propice à une contribution canadienne.

## **Facteurs externes**

Comme nous l'avons dit précédemment, l'unification politique des deux Allemagnes est liée aux questions de politique extérieure sur lesquelles portent les pourparlers 2 + 4 entamés le mois dernier. Un grand nombre de questions très complexes sont en jeu, mais nous nous limiterons ici à trois questions qui ont été discutées pendant notre visite dans les deux Allemagnes : la frontière germano-polonaise, l'Allemagne et la CEE et l'Allemagne au sein de l'OTAN.

### **1) La frontière germano-polonaise**

Pendant leur visite au Parlement de Berlin-Ouest, les membres du Comité ont eu l'éprouvante surprise de trouver les drapeaux du Reich de 1937 flottant sur un côté de la Chambre des représentants. Des rubans noirs étaient suspendus aux drapeaux des territoires perdus durant la Seconde Guerre mondiale. On nous a expliqué plus tard que les drapeaux et les rubans étaient là en mémoire des Allemands originaires de ces territoires qui étaient morts au combat, et qu'ils ne signifiaient nullement que l'Allemagne revendiquait ces territoires. Néanmoins, ils constituaient un vibrant rappel des souvenirs et des tensions que l'unification des deux Allemagnes éveille, particulièrement en Europe de l'Est et en Union soviétique.

Tous les Allemands à qui nous avons parlé nous ont affirmé sans équivoque que l'Allemagne unie reconnaîtrait et respecterait la frontière polonaise, mais certains admettent qu'on continuera tout de même de se méfier de l'Allemagne. Michael Sturmer a signalé que la méfiance des Polonais était si ancrée qu'il conseillait généralement aux hommes d'affaires ouest-allemands de renoncer à investir en Pologne, parce que leur geste ne ferait qu'éveiller les soupçons. Pendant notre séjour, le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Est, M. Messelwitz, a été le seul à suggérer un moyen précis de contrer cette méfiance: «À notre avis, nous devrions donner à la Pologne toutes les garanties



qu'elle réclame. Idéalement, la RDA et la RFA signeraient toutes deux séparément des traités, avant l'unification, de manière que leurs garanties soient perçues comme une option qui leur est propre, une option allemande, et non comme une option qui leur est imposée par les négociations 2 + 4. Nous avons appris, depuis notre retour, que les deux parlements allemands adopteront le 21 juin, c'est-à-dire avant l'union économique, une déclaration stipulant que le territoire allemand se composera uniquement de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Allemagne l'Est et de Berlin. Ce serait là reconnaître formellement que la frontière germano-polonaise est fixe et que l'Allemagne ne convoite ni ne revendique les territoires cédés à la Pologne.

Ces assurances mises à part, il se peut fort bien que la garantie à long terme du respect de la frontière soit d'un tout autre ordre, à savoir l'insertion de l'Allemagne unie dans la communauté européenne. Les Allemands que nous avons rencontrés déclaraient sans cesse que le destin de l'Allemagne était désormais de faire partie de l'Europe, non pas de la dominer. Personne n'a exprimé l'idéal plus directement que M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères de la RFA :

J'ai la ferme conviction que les deux États allemands réaliseront leur unification sans perdre de vue leur responsabilité pour ce qui est de la liberté, de la démocratie, de la stabilité et de la paix en Europe. Notre objectif, en effet, c'est de créer non pas une Europe allemande, mais une Allemagne européenne.

À la lumière de ces considérations,

**le Comité se réjouit de voir l'Allemagne s'engager si résolument à participer paisiblement et constructivement à la communauté européenne. Sous ce rapport, nous déclarons que le respect de la frontière germano-polonaise doit être une des pierres angulaires de l'unification allemande.**

## **2. L'Allemagne et la Communauté économique européenne**

Pour ancrer l'Allemagne unie en Europe, il est essentiel qu'elle fasse partie de la CEE, laquelle est elle-même en train de resserrer son union économique et politique. M. Lutz Stavenhagen, ministre d'État de la RFA, nous a dit que la CEE accueillerait l'Allemagne unie, mais qu'elle n'élargirait pas le cercle de ses membres avant 1992. Voici, selon lui, les étapes à franchir : d'abord, parachèvement du marché interne, puis réalisation de l'union politique et, seulement ensuite, admission de nouveaux membres, à commencer par l'Autriche, la Turquie et les pays de l'AELE. Quant aux pays de l'Europe de l'Est, il pense qu'ils s'associeront plus étroitement à la CEE, mais qu'il n'est pas question qu'ils en fassent partie avant au moins cinq ans à cause de la relative faiblesse de leur économie. L'Union soviétique devra attendre plus longtemps encore.



De toute évidence, sur le plan économique, l'Allemagne a les yeux tournés vers l'Ouest. On reconnaît, cependant, que l'Allemagne de l'Est est un membre important du COMECON et qu'elle demeure un intervenant dans les relations économiques entre les pays de l'Europe de l'Est. Presque tous ceux que nous avons rencontrés dans les deux Allemagnes tiennent pour acquis que le COMECON n'en a plus pour longtemps, mais ils soulignent que la transformation de ses réseaux étatisés d'échange et d'interdépendance économique ne pourra se faire que progressivement. Le gouvernement de la RFA a déclaré à plusieurs reprises qu'une Allemagne unie respecterait les contrats passés par la RDA et chercherait à promouvoir par ailleurs la coopération économique avec ses voisins de l'Est. Bien qu'on doute passablement du potentiel de ces marchés à court terme, on pense que l'Allemagne de l'Est pourrait bien aider une Allemagne unie et puissante à étendre sa présence et son influence économiques dans toute l'Europe de l'Est.

**Le Comité réitère la recommandation qu'il a déjà formulée, à savoir que le Canada devrait renforcer sa présence commerciale et diplomatique en Allemagne. L'Allemagne unie deviendra l'un des grands vecteurs du commerce Est-Ouest et le Canada devrait être en mesure de profiter de cette évolution.**

### 3) L'Allemagne et l'OTAN

Les Allemands que nous avons rencontrés reconnaissent en général qu'une Allemagne unie devrait faire partie de l'OTAN pour deux grandes raisons : d'abord, étant donné son histoire au XX<sup>e</sup> siècle, personne ne veut d'une Allemagne neutre; ensuite, en cette période de changements rapides, il ne faudrait pas amoindrir l'influence stabilisante de l'OTAN. En revanche, beaucoup d'Allemands de l'Est comme de l'Ouest et de divers points de l'horizon politique insistent pour que l'unification se fasse dans le cadre de la création d'un système de sécurité paneuropéen. M. Messelwitz, membre du SPD est-allemand et secrétaire d'État parlementaire aux Affaires étrangères de la RDA, fait remarquer qu'un grand nombre d'Allemands de l'Est se demandent pourquoi ils devraient passer du Pacte de Varsovie à l'OTAN alors que l'argent est rare et les besoins nombreux. Néanmoins, il pense que l'OTAN sera nécessaire pendant un certain temps, mais qu'il faudra qu'elle change radicalement en fonction des nouvelles réalités et des préoccupations de l'Union soviétique en matière de sécurité. À ce sujet, il fait remarquer :

En général, les Soviétiques sont très en faveur d'une vision européenne plus large de la sécurité, mais ils ne voient pas du tout comment la réaliser. L'Ouest devrait leur soumettre des idées constructives pour les aider à se sentir chez eux. Ils savent que l'ancien système ne fonctionne pas. Ils sont du côté perdant, mais il faudrait que l'Ouest leur donne la chance de ne pas le ressentir trop vivement.



Dans les deux Allemagnes, on est presque unanime à proposer deux concessions pour rassurer l'Union soviétique, à savoir qu'aucune troupe de l'OTAN ne soit basée sur le territoire de l'Allemagne de l'Est actuelle et que, d'autre part, les 350 000 hommes de troupes soviétiques stationnés en RDA soient autorisés à y demeurer pour une période de transition. Comme M. Messelwitz l'a signalé, «Nous devons trouver des solutions qui sortent de l'ordinaire, car autrement, les divisions de l'Europe seront simplement repoussées plus à l'est.» La thèse favorisant le maintien de troupes soviétiques en Allemagne de l'Est pour un certain temps illustre particulièrement bien l'évolution des relations Est-Ouest. Des analystes de l'Institut de politique étrangère d'Allemagne ont mentionné qu'en plus d'être rassurantes pour l'Union soviétique, ces propositions atténueraient les problèmes considérables que pose le retour des troupes et de leurs familles dans une Union soviétique aux prises avec d'énormes difficultés économiques. Un analyste nous a signalé que le retour au cours de l'année dernière des troupes soviétiques stationnées dans d'autres parties de l'Europe de l'Est, quoique beaucoup moins nombreuses que celles se trouvant en RDA, avait occasionné de sérieuses pénuries de logements et maints autres problèmes dans certaines villes soviétiques. D'aucuns prétendent que le prix exigé par l'Union soviétique pour accepter finalement que les deux Allemagnes réunies fassent partie de l'OTAN pourrait être, entre autres, que l'Allemagne assume le coût de la réinstallation de ses troupes stationnées en Allemagne de l'Est.

Malgré ces éventuelles concessions, nous avons cru déceler beaucoup d'incertitude chez les Allemands à propos de l'éventuelle acceptation, par l'Union soviétique, de l'intégration de l'Allemagne réunie au sein de l'OTAN. Bien que M. Lutz Stavenhagen, ministre d'État de l'Allemagne de l'Ouest, ait paru confiant que l'URSS se montre tôt ou tard conciliante, MM. Eberhardt Shultz comme Michael Sturmer, tous deux analystes réputés de la politique étrangère allemande, en étaient moins sûrs. Sturmer a observé : «Nous avons présumé qu'ils joueraient selon nos règles, mais le feront-ils? Ils n'ont pas perdu la guerre et, en fin de compte, nous n'avons aucun moyen de les forcer à quitter ce pays. L'unification s'effectuera, mais l'Armée rouge tient à ses acquis.»





## L'ÉDIFICATION DE LA NOUVELLE EUROPE

«Si 1989 a été l'année de la révolution, 1990 marquera le début d'une décennie de reconstruction.»

*Le très hon. Joe Clark,  
secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

Nous avons cité en exergue de la section consacrée à l'unification allemande une phrase de Michael Sturmer, analyste de la politique étrangère allemande : «Il s'agit, en somme, de réparer les dégâts de la guerre froide.» C'est vrai, mais il y a beaucoup plus. Mis à part les réparations à faire, il s'agit, au fond, d'asseoir les relations Est-Ouest sur des structures toutes nouvelles, si nouvelles que l'expression «Est-Ouest» prend un sens entièrement différent. Il faut peu à peu démanteler les murs tant physiques que psychologiques de manière à dégager des sphères d'intérêt commun. Sinon, il s'avérera peut-être impossible de réparer les dégâts de la guerre froide, encore moins de bâtir de nouvelles structures.

Nous avons été frappés par ce que le ministre des Affaires étrangères de la RFA, M. Hans-Dietrich Genscher, a déclaré devant le Comité en avril. En réponse à une question sur les options de réforme de l'OTAN, il a répondu : «Les projets incarnent diverses visions de l'avenir, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie dans nos négociations.» Reconnaisant la distinction entre les projets d'avenir et les orientations d'aujourd'hui, le Comité n'a pas l'intention d'allonger la liste des projets, mais de partager ses réflexions sur les objectifs qui doivent encadrer cette évolution. À notre avis, l'édification de l'Europe comporte deux grands objectifs à long terme.

### **La sécurité coopérative**

La question de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN pourrait être très difficile à régler dans le cadre des pourparlers 2 + 4, comme l'indiquent les résultats du récent sommet des superpuissances. L'Union soviétique a toujours rejeté cette proposition, préconisant plutôt que l'Allemagne unie participe à la fois à l'OTAN et au Pacte de Varsovie ou qu'elle soit neutre. Ni l'une ni l'autre de ces options n'est particulièrement pratique ou intéressante, la première parce que le Pacte de Varsovie semble se dissoudre, la seconde parce que l'Allemagne deviendrait alors une sorte de *no man's land* sur le plan de la sécurité. Si cette question n'est pas réglée, elle pourrait avoir pour conséquence fâcheuse le maintien, pendant une période indéfinie, des 350 000 soldats soviétiques en sol est-allemand.



Nous n'écartons pas la possibilité que, par des arrangements particuliers, les Soviétiques en viennent à accepter que l'Allemagne unie fasse partie de l'OTAN. On a, par exemple, laissé entendre que l'Allemagne pourrait avoir les mêmes liens que la France avec l'OTAN, c'est-à-dire qu'elle participerait aux affaires politiques, mais non à la structure militaire intégrée de l'organisme. Toutefois, cette solution n'est en fin de compte qu'une variante de la neutralité et ne règle en rien la question de la sécurité. Au fil de ces pourparlers, il devient de plus en plus évident que les solutions particulières ne tiendront pas, que la question de l'appartenance de l'Allemagne à l'OTAN s'inscrit moins à la fin du processus de réparation des dégâts de la guerre froide qu'au début du processus de construction d'un système de sécurité coopérative en Europe. Pour comprendre pourquoi, l'Ouest doit comprendre l'importance que revêt l'unification allemande pour la sécurité de l'Union soviétique.

Les préoccupations de l'Union soviétique sont, nous semble-t-il, de deux ordres : la hantise du passé et la crainte de voir l'Union soviétique exclue de l'Europe. Nous avons ressenti cette hantise du passé en visitant le cénotaphe de Leningrad. Pendant les trois ans et demi du siège allemand de la ville, environ 1,5 de ses 2,5 millions d'habitants sont morts. Là comme dans le reste du pays, on nous a dit que pas une famille n'avait échappé aux horreurs de la guerre. Pourtant, notre guide d'Intourist nous a surpris lorsqu'elle a déclaré que, même si sa mère ne pouvait pas sentir les Allemands, elle considérerait l'unification comme une chose naturelle et normale. «Ce sont les fascistes qui ont fait cela.»

Nous concluons de cet incident que le souvenir de la guerre colore l'attitude des Soviétiques envers l'unification allemande, mais qu'il n'est peut-être pas un facteur déterminant. Ce que craignent vraiment les Soviétiques, croyons-nous, c'est que le règlement de la question allemande ait ou semble avoir pour effet d'exclure leur pays de l'Europe. Comme il le déclare dans son livre *Perestroïka* et le répète sans cesse, M. Gorbatchev a pour objectif primordial d'intégrer l'Union soviétique dans l'Europe et dans la communauté internationale aussi vite et aussi complètement que possible. L'ouverture de l'Union soviétique au monde et l'ouverture du monde à l'Union soviétique ne sont pas des objectifs périphériques qu'il poursuit en marge de ses graves problèmes intérieurs; elles s'inscrivent dans le processus de transformation économique et politique de l'Union soviétique.

Cela étant, l'Ouest devrait comprendre pourquoi certaines concessions apparentes, comme la possibilité de maintenir les troupes soviétiques en Allemagne de l'Est pendant quelque temps après l'unification, peuvent déplaire à l'Union soviétique. En effet, pareille concession tend à perpétuer l'image de l'URSS comme occupant de l'Europe de l'Est, image que M. Gorbatchev cherche tant à dissiper. Si, en plus, ces troupes devaient être



payées par l'Ouest, l'URSS pourrait craindre de passer désormais pour un pays réduit à la mendicité.

À notre avis, la question des relations entre l'Allemagne unie et l'OTAN ne sera résolue que si l'Ouest accepte sans réserve l'objectif à long terme de l'Union soviétique, à savoir devenir membre à part entière de la communauté européenne, ce que M. Gorbatchev appelle «la maison européenne commune». Il est temps de commencer à voir dans l'URSS un allié plutôt qu'un adversaire et de bâtir des systèmes de sécurité coopérative à partir de cette prémisse.

L'avènement d'un système de sécurité coopérative passe par deux processus : la réforme des alliances existantes et l'institutionnalisation de nouvelles structures paneuropéennes. À propos des alliances, nous ne savons pas pour le moment si elles sont appelées à disparaître, à fusionner ou à se transformer du tout au tout. De toute manière, il est essentiel d'établir des relations de sécurité coopérative entre elles. Pour ce qui est de l'OTAN, nous nous réjouissons d'une observation récente du secrétaire d'État aux Affaires extérieures :

Il importe que l'OTAN s'engage encore plus activement dans le dialogue dynamique qui s'amorce entre l'Est et l'Ouest au sujet de la sécurité. Ces questions de sécurité concernent les membres de l'OTAN et les intérêts de l'OTAN; l'Alliance doit tendre les bras à ses anciens adversaires et nouveaux amis.

M. Clark a également proposé plusieurs moyens de mettre en oeuvre une politique de sécurité coopérative, et notamment des réunions périodiques des ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique et de l'OTAN et un dialogue permanent entre les dirigeants de l'Alliance et de l'URSS. Un autre moyen valable a été proposé à la réunion récente des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Turnberry, en Écosse. Aux termes de cette proposition, l'alliance signerait un traité de non-agression avec le Pacte de Varsovie à la condition que l'Union soviétique accepte que l'Allemagne unie fasse partie de l'OTAN. Il nous semble que cette proposition est valable en soi et qu'elle serait peut-être plus persuasive sans condition à la clé.

D'autre part, à sa récente réunion de Moscou, le Pacte de Varsovie a proclamé la fin de la notion de l'Ouest comme «ennemi idéologique» et commencé à envisager sérieusement de se transformer en une alliance démocratique pour aider à stabiliser l'Europe. Dans leur déclaration, les pays membres accueillent favorablement l'éventualité d'une «coopération constructive» avec l'OTAN et annoncent la mise sur pied d'une commission chargée de proposer des façons de modifier «le caractère, les fonctions et les activités» de leur alliance.



Il ressort de tout cela que le Pacte de Varsovie pourrait avoir à jouer dans la transition vers un système de sécurité coopérative un rôle plus important qu'on ne le supposait en général. Il se peut que les pays de l'Europe de l'Est y voient un moyen de transformer leurs relations de sécurité avec l'Union soviétique et de stimuler l'intérêt de l'OTAN à bâtir des institutions paneuropéennes de sécurité.

Bien que la transformation des alliances puisse conduire à un tel système, nous ne croyons pas que ce soit ou doive être le seul moyen. L'inconvénient, voire le danger d'une politique de sécurité menée par des alliances, c'est que les mentalités risquent de ne pas changer; des institutions mises sur pied à des fins de dissuasion militaire ne sont pas nécessairement aptes à bâtir de nouvelles amitiés. Même si les alliances continuent de manifester leur aptitude à changer, on doit commencer dès maintenant à bâtir d'autres structures de sécurité coopérative qui finiront par remplacer, selon toute vraisemblance, les alliances. C'est à cet égard que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a un rôle à jouer.

Certains pensent que, en s'institutionnalisant davantage, la CSCE (qui comprend les pays de l'Europe du Nord et de l'Est ainsi que l'Union soviétique, les États-Unis et le Canada) pourrait devenir la superstructure de la sécurité européenne sur le plan tant militaire que, jusqu'à un certain point, économique. Force est de constater que certains Allemands ne sont pas du tout d'accord. M. Michael Sturmer a fait des remarques particulièrement caustiques à ce sujet : «La CSCE ne peut pas assurer la sécurité. Ce n'est, à de nombreux égards, qu'une utopie. Elle peut huiler la machine et faciliter les choses, sans plus. Chaque fois qu'il y a véritablement crise, la CSCE pratique la politique de l'autruche. Après tout, elle n'a même pas de gardien de nuit.»

Nous nous pressons d'ajouter que d'autres ont été plus positifs. Selon M. Weileman, de la Fondation Konrad Adenauer, il commence à se dégager «un consensus assez large» sur trois éléments du rôle de la CSCE en matière de sécurité : 1) surveillance du contrôle des armements; 2) centre de règlement des conflits; et 3) conseil des ministres des Affaires étrangères. Nous sommes, quant à nous, en faveur de la CSCE et pas seulement parce qu'elle offre un bon moyen au Canada de continuer à participer à l'Europe. Au delà du dialogue entre les alliances, il est essentiel que nous commençons sans tarder à mettre sur pied des institutions de sécurité paneuropéennes. Ces institutions serviraient à rétablir la confiance entre l'Est et l'Ouest et seraient en mesure de faire face à de nouveaux problèmes de sécurité comme les conflits locaux, devant lesquels les alliances sont relativement impuissantes.

Le Comité croit que la CSCE pourrait regrouper ces activités et pourrait fort bien agir aussi comme centre de contrôle des armements et de règlement des différends. Nous



ajoutons, toutefois, que ces activités devraient avoir pour but premier d'encourager la transformation des alliances, d'où l'importance de favoriser la coopération entre la CSCE et les alliances. Sinon, nous craignons que l'institutionnalisation de la CSCE n'entraîne d'interminables «conflits de compétence» et n'ait pour effet de la réduire à une simple tribune.

*Compte tenu de ce qui précède, nous nous demandons comment la CSCE pourrait devenir une institution créatrice et souple capable de rétablir la confiance entre les alliances tout en établissant des dispositifs de sécurité paneuropéens. Nous nous demandons si, en plus d'un conseil européen des ministres des Affaires étrangères, la CSCE n'aurait pas intérêt à se doter d'une aile parlementaire en se rattachant, par exemple, au Conseil de l'Europe.*

### **La sécurité économique**

Il est d'autant plus urgent de jeter les bases d'un système de sécurité coopérative en Europe que, même si le risque de confrontation militaire entre l'Est et l'Ouest a considérablement diminué, sinon entièrement disparu, de nouveaux dangers se font jour en Europe. Nous parlons ici de la menace d'une instabilité économique et politique en Europe de l'Est et en Union soviétique. Pour ne donner qu'un exemple des risques éventuels, il suffit d'entendre l'avertissement de M. Eberhardt Schultz, de l'Institut allemand des affaires étrangères, selon lequel la montée du nationalisme exacerbée par un échec économique pourrait se traduire par des migrations massives de l'Est vers l'Ouest. «Nous arrivons toujours trop tard pour empêcher que ces situations prennent forme. Ce qui est tragique c'est qu'à l'Ouest, nous favorisons la mobilité, tandis que l'Europe de l'Est vit un renouveau du nationalisme. L'URSS connaîtra une longue crise et une forte émigration. Il se peut qu'un million d'Allemands d'origine ethnique partent, et que plus de 500 000 Juifs émigrent à destination d'Israël.»

Si des problèmes de cette envergure devaient se poser, on peut fort bien imaginer que la préoccupation de l'Europe de l'Ouest à l'égard de sa propre intégration économique soit en quelque sorte déviée vers l'est, ce qui soulèverait la question de nouvelles sources importantes de financement pour le développement économique en Europe de l'Est et en Union soviétique. Jusqu'à présent, la collectivité internationale a réussi à s'entendre sur la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en Europe de l'Est, dont le capital versé serait de l'ordre de 14 milliards de dollars canadiens. On estime qu'elle prêtera environ 850 millions de dollars (US) dès la première année de sa création, ce qui, est peu quand on songe que l'Allemagne de l'Ouest envisage d'investir environ 35 à 40 milliards de dollars par an en Allemagne de l'Est seulement, un pays ne comptant que 16 millions d'habitants. Il est facile d'imaginer les conséquences d'un miracle économique en Allemagne de l'Est, combiné à un échec économique dans une bonne



partie du reste de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique. On nous a rappelé à plusieurs reprises pendant notre séjour que la rivalité entre l'Est et l'Ouest sera à l'avenir plutôt économique que militaire et qu'il faudra donc élaborer une nouvelle doctrine de sécurité fondée sur le développement économique. Là encore, la CSCE aurait peut-être un rôle à jouer comme catalyseur politique de la promotion de la coopération économique entre l'Est et l'Ouest.

*Pour l'Europe de l'Ouest ainsi que pour le Canada et les Etats-Unis, l'urgence de se préoccuper davantage du développement économique que de la sécurité militaire dans le cadre des relations Est-Ouest soulève deux questions d'importance capitale. Est-il possible que la démilitarisation des deux camps produise un important dividende de paix dans les années 1990 et, dans l'affirmative, faudra-t-il en investir une grande part dans le développement économique de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique?*

## LE CANADA ET L'AVENIR DE L'EUROPE

*«Nous ne concevons pas le processus paneuropéen sans la participation la plus étroite et la plus directe du Canada et des États-Unis d'Amérique.»*

*Edouard Chevardnadze,  
ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique*

Nous avons constaté que presque tous les Européens, de l'Est comme de l'Ouest, estiment que l'Europe a intérêt à ce que le Canada et les États-Unis continuent de prendre part à ses affaires. M. Messelwitz, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la RDA, nous a expliqué pourquoi :

Il importe que l'Amérique du Nord continue de jouer un rôle, sans quoi nous aurons une Europe qui englobera tout le continent, de la Pologne au Portugal, sauf l'URSS. Nous voulons que l'URSS fasse partie de l'Europe, mais pour cela, il faut que l'Amérique du Nord exerce son influence. Les États-Unis et le Canada appartiennent à l'équilibre européen.

L'Europe aura peut-être besoin de nos compétences en matière de maintien de la paix et de notre aide dans la mise sur pied de nouvelles institutions multilatérales. Par exemple, le Canada, sous l'égide de Lester Pearson, a compté parmi les pays qui ont formulé l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord, qui prévoit la coopération politique, économique et sociale entre les pays membres. Pendant la période de transition, cet article pourrait servir à transformer l'alliance et à structurer le dialogue naissant avec le Pacte de Varsovie.

Si l'Europe a besoin du Canada, le Canada a besoin de l'Europe, selon certains des Européens que nous avons rencontrés. Voici l'opinion de M. Sturmer : «Je dirais que ce rôle atlantique est essentiel à l'avenir du Canada. Autrement, l'horizon des Canadiens me semble limité. L'influence des États-Unis est tellement forte.» Selon lui, le Canada doit jouer un rôle de catalyseur et faire preuve d'un plus grand dynamisme. Nous sommes d'accord et nous croyons que le Canada peut et doit faire preuve de plus d'indépendance qu'à l'époque de la guerre froide. La présence de nos troupes en Europe ne sera plus la pierre de touche de notre engagement. En ce moment, nous envisageons la réorientation de notre présence militaire en Europe et nous croyons, plus précisément, que les militaires canadiens sont tout désignés pour contribuer au développement des institutions de rétablissement de la confiance de la CSCE. En même temps, le Canada devrait, dans ses relations avec l'Europe, chercher d'abord et avant tout à resserrer ses liens avec la CEE et à devenir un intervenant efficace dans le développement économique de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique.



*Étant donné cette évolution rapide de la situation, le Comité se demande à quel rythme et comment le Canada devrait transformer sa présence militaire en Europe de manière à concourir à la mise sur pied d'institutions de sécurité paneuropéennes tout en saisissant une occasion historique de redéfinir les relations économiques et autres qu'il entretient depuis longtemps avec le vieux continent. En collaboration avec le Comité de la défense nationale (Chambre des communes), nous continuerons de chercher des réponses à ces questions.*

## ANNEXE A

### LISTE DES TÉMOINS

#### Ottawa

Edouard Chevardnadze, Ministre des Affaires étrangères et de l'U.R.S.S. et Membre du Politburo	le 15 février 1990
Andrew Sarlos, Financier <i>Central European Development Corporation</i>	le 15 mars 1990
John Lackowicz Vice-Président Afrique de l'Est et Europe de l'Est Lavalin International Inc.	le 15 mars 1990
George L. Haynal, Directeur général Direction générale de la politique économique Ministère des Affaires extérieures	le 15 mars 1990
David Horley, Directeur Expansion du Commerce en U.R.S.S. et en Europe de l'Est Ministère des Affaires extérieures	le 15 mars 1990
Bohdan Czarnocki Coordinateur pour l'Amérique du Nord Fondation en faveur de la démocratie locale	le 15 mars 1990
Yakov Rabkin, Professeur Faculté d'histoire, Université de Montréal	le 20 mars 1990
Donald Schwartz, Professeur Faculté de science politique, Université de Toronto	le 20 mars 1990
Hector Cowan, Directeur Affaires des réfugiés Emploi et Immigration Canada	le 20 mars 1990



Dr Fred Roots Conseiller scientifique Conseil consultatif canadien de l'environnement	le 22 mars 1990
Joan de Bardeleben Professeur de science politique Université McGill	le 22 mars 1990
David Crenna Conseiller d'Ottawa	le 22 mars 1990
Peter Burnet Conseiller Affaires circumpolaires Ministère des Affaires extérieures	le 27 mars 1990
Mary Simon, Présidente Conférence circumpolaire des Inuits	le 27 mars 1990
Franklyn Griffiths, Professeur Faculté de science politique, Université de Toronto	le 27 mars 1990
Fen Osler Hampson Professeur associé des relations internationales Université Carleton	le 29 mars 1990
John G. Halstead Expert des Affaires internationales Université Carleton	le 29 mars 1990
Dr Hans-Dietrich Genscher Vice Chancelier et Ministre des Affaires étrangères République fédérale d'Allemagne	le 5 avril 1990

### **Moscou**

Cinq membres d'une délégation parlementaire de la Lituanie <i>Ceslovas Stankevicius</i>	le 5 Avril 1990
Vladimir Alekseevich Kravets Vice-président, Comité des Affaires internationales du Soviet suprême	le 23 avril 1990
Rafik Nishanovich Nishanov Président, Conseil des nationalités du Soviet suprême	le 23 avril 1990

Georgy Arbatov, Directeur L'Institut des études américaines et canadiennes	le 23 avril 1990
Vladimir Popoff, Économiste L'Institut des études américaines et canadiennes	le 24 avril 1990
Igor Abakumov, Journaliste agricole "Izvestia"	le 24 avril 1990
Aleksei Obukhov, Chef Direction des États-Unis et du Canada	le 24 avril 1990
Vladimir Nazarkin, Protodiacre Église orthodoxe russe	le 24 avril 1990
Olzhas Suleimenov, Membre du Soviet suprême et président du groupe anti-nucléaire "Nevada"	le 25 avril 1990
Dmytro Pavlychko, Député d'Ukraine au Soviet suprême et fondateur du Rukh Rukh	le 25 avril 1990
<b>Leningrad</b>	
Représentants de l'Institut de recherches scientifiques de l'Arctique et de l'Antarctique	le 26 avril 1990
Professeurs et étudiants de l'Institut pédagogique d'État	le 26 avril 1990
Représentants du Conseil municipal de Leningrad	le 27 avril 1990
<b>Kiev</b>	
Représentants du Mouvement du peuple de l'Ukraine (Rukh) et du Mouvement écologique mondial	le 28 avril 1990
Vitold Fokin, Président de la Commission de planification de l'Ukraine	le 28 avril 1990
Volodymyr Ivashko, Premier secrétaire Parti communiste de l'Ukraine	le 29 avril 1990
Cinq députés du Soviet suprême de l'Ukraine	le 29 avril 1990
<b>Berlin est</b>	
Johann Bolke, Rédacteur d'un journal de Berlin Ouest	le 30 avril 1990
Michael Potschke, Affaires internationales du Parti communiste	le 30 avril 1990
Dr Messelwitz, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la RDA	le 2 mai 1990



Dr Sabine Bergmann-Pohl, Président du Volkskammer	le 2 mai 1990
Harold Schreiker, Président (CDU) Comité des Affaires étrangères du Volkskammer	le 2 mai 1990
Johann Willerding, Vice-Président (PDS) Comité des Affaires étrangères du Volkskammer	le 2 mai 1990
Quatre autres députés du Comité des Affaires étrangères du Volkskammer	le 2 mai 1990

### **Berlin ouest**

Reinhard Fuher, Président Comité des Affaires inter-Allemagne Chambre des députés de Berlin	le 2 mai 1990
Rudolf Kendzia, député Comité des Affaires inter-Allemagne Chambre des députés de Berlin	le 2 mai 1990
Ingrid Holzhuter, députée Comité des Affaires inter-Allemagne Chambre des députés de Berlin	le 2 mai 1990
Wolfgang Wetzke, Représentant Chambre de commerce de Berlin	le 2 mai 1990

### **Bonn**

Hans Stercken, Président Comité des Affaires étrangères du Bundestag	le 3 mai 1990
Gunter Verheugan, député Comité des Affaires étrangères du Bundestag	le 3 mai 1990
Philip Jenniger, député Comité des Affaires étrangères du Bundestag	le 3 mai 1990
Petra Kelly, députée Comité des Affaires étrangères du Bundestag	le 3 mai 1990
Gustav Wakro, Secrétaire d'État <i>Baden-Württemberg</i> , Chambre d'Europe du Bundesrat	le 3 mai 1990
George Berndt, Directeur du Bureau du Président du Bundesrat	le 3 mai 1990
Walter Kolbow, député Comité des relations inter-Allemagne et Comité de défense du Bundestag	le 3 mai 1990
Berndt Witz, député Comité des relations inter-Allemagne et Comité de défense du Bundestag	le 3 mai 1990

Uwe Ronneburger, député Comité des relations inter-Allemagne et Comité de défense du Bundestag	le 3 mai 1990
Karitas Hensel, député Comité des relations inter-Allemagne et Comité de défense du Bundestag	le 3 mai 1990
Lutz Stavenhagen, Ministre d'État Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne	le 3 mai 1990
Dr Eberhardt Schultz, Directeur Institut allemand de politique étrangère	le 4 mai 1990
Dr Weileman, Représentant Fondation Konrad Adenauer	le 4 mai 1990
Dr Karl-Heinz Kamp, Représentant Fondation Konrad Adenauer	le 4 mai 1990
Dr Rudiger Puf, Chef Secteur politique et économique Fédération allemande des industries	le 4 mai 1990
Dr Michael Sturmer Secrétaire exécutif Institut de recherches sur les affaires internationales	le 4 mai 1990





## DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le Comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport conformément à l'article 109 du Règlement dans un délai de cent cinquante (150) jours.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules n<sup>os</sup> 37, 42, 43, 44, 46, 52, 53 ainsi que 54 qui contient ce rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur*) est déposé.

Respectueusement soumis,

*Le président*

L'honorable John Bosley, c.p.





## PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 7 JUIN 1990

(67)

[Traduction]

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur se réunit à huis clos ce jour, à 9 h 37, à la salle 112-N de l'édifice du centre, sous la présidence de John Bosley, (*président*).

*Membres du Comité présents:* Lloyd Axworthy, David Barrett, Bill Blaikie, John Bosley, Jesse Flis, Jean-Guy Guilbault, Francis LeBlanc, Walter McLean, Marcel R. Tremblay, Walter Van De Walle.

*Autres députés présents:* Dan Heap et Christine Stewart.

*Aussi présents:* De la Bibliothèque du Parlement: Gerry Schmitz. Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Michael Hart, directeur. De Common Frontiers: Scott Sinclair, directeur de projet. De la Ecumenical Coalition for Economic Justice: John Dillon.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entame l'examen des relations commerciales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

À 11 h 03, la séance est suspendue.

À 11 h 11, la séance reprend.

Le Comité reprend l'étude du projet de rapport sur sa visite en Union soviétique et dans les Allemagnes ainsi que le rapport du Sous-comité de la dette internationale.

Avec le consentement unanime, il est convenu, — Qu'un Comité de révision formé du président, du vice-président, de Lloyd Axworthy, de Bill Blaikie et de Walter McLean, ainsi que du greffier et des documentalistes responsables soit autorisé à corriger le rapport du Sous-comité de la dette internationale et le rapport du Comité permanent sur sa visite en Union soviétique et dans les deux Allemagnes.



Avec le consentement unanime, il est convenu,—Que le Comité adopte le projet de rapport intitulé «Rapport sur la visite du Comité en Union soviétique et dans les deux Allemagnes» comme son quatrième rapport à la Chambre, sous réserve des modifications apportées par le Comité de révision, et que le président présente le rapport à la Chambre.

Il est convenu,—Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande une réponse globale à son quatrième rapport.

Sur la motion de Lloyd Axworthy, il est convenu,—Que le Comité autorise l'impression de 500 exemplaires supplémentaires de son quatrième rapport et que celui-ci soit publié sous une couverture spéciale.

Il est convenu,—Que le Comité retienne les services d'un réviseur de textes français afin de lui confier le texte français du quatrième rapport, pourvu que les frais ne dépassent pas 2 500 \$.

Sur la motion de Walter McLean, il est convenu,—Que le Comité adopte le rapport du Sous-comité de la dette internationale intitulé «L'avenir du monde et des intérêts du Canada dans le dossier de l'endettement du Tiers-monde» pour en faire son cinquième rapport à la Chambre, une fois le texte modifié par le Comité de révision, et que le président présente le rapport à la Chambre.

Du consentement unanime, il est convenu,—Que conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande à la Chambre de donner une réponse globale au cinquième rapport.

Sur la motion de Lloyd Axworthy, il est convenu,—Que le Comité autorise l'impression de 2 000 exemplaires supplémentaires de son cinquième rapport et que celui-ci soit publié sous une couverture spéciale.

À 12 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à l'appel du président.

*La greffière du Comité*

Carol Chafe